Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT

DES ORGANISMES PRESTATAIRES D'ACTIONS CONCOURANT AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

N° du certificat 211201 _ 8

QOANIX certifie que :	**URASS - IFMES**
N° de déclaration d'activité :	**97970131297**
N° de déclaration d'activité :	**384938189**

Pour les activités suivantes, réalisation de prestation de :

- ☒ Actions de formation (AF)
- ☐ Bilans de compétences
- ☐ Actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- ☐ Actions de formation par apprentissage (CFA)

Sur le(s) site(s) suivant(s)[1] : **1 rue Georges Eucharis 97200 FORT DE France et Rivière l'Or 97212 SAINT-JOSEPH**

ont été évaluées et jugées conformes aux exigences requises par :

- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Le décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences,
- L'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national formalisé par l'article D.6316-1-du code du travail qui précisent les modalités et conditions d'audit des organismes candidats à la certification.
- L'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.
- Le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle.
- Le décret no 2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L. 6316-1 du code du travail
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- À la procédure de certification POQ01 en vigueur de QOANIX
- Au guide de lecture en vigueur du Référentiel National Qualité publié sur le site du Ministère du Travail

Valide du 28/12/2024 au 27/12/2027[2] [3] – Première émission le 29/12/2021

Consultable sur www.qoanix.com

SIGNATURE

Nacéra BRIK

1 modalité de l'audit initial : sur site
2 Sous réserve d'une surveillance entre le 14ème et 22ème mois du cycle de 3 ans
3 Date de délivrance du certificat en comité de certification